

OFFRE D'EMPLOI

Manœuvre (entretien ménager)

Remplacement temps complet



Numéro de concours : 2022-2023S17

Horaire de travail : 38.75 heures par semaine, du lundi au vendredi de 16h00 à 00h45.
L'horaire peut être sujet à changement selon les besoins du service.

Durée d'emploi : Au plus tard jusqu'au retour du titulaire du poste (prévu pour juin 2023)

Entrée en fonction prévue : Dès que possible

Échelle salariale : 21.27 \$/h + prime de soir (0.75\$/h)

Date et heure de fin de l'affichage externe : 17 octobre 2022 à 16 h 30

Le **Collège de Rosemont** est un établissement d'enseignement supérieur fier de sa culture, de son implication dans le milieu et de ses traditions. Son souci de s'adapter aux changements rapides qui touchent la population étudiante, le marché du travail et le savoir l'amène à demeurer en constante évolution. Reconnu pour son côté innovateur et humain et pour son orientation vers l'avenir, il a intégré au cœur même de son identité le développement durable.

» Description du poste

Votre rôle principal et habituel comporte l'exécution de travaux d'entretien ménager, physique et préventif des terrains, des bâtiments, des locaux, des bureaux et des équipements, de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel selon les directives d'une ou d'un contremaître ou d'une personne ouvrière qualifiée, et, généralement, sous la surveillance d'une ou d'un de ces derniers.

» Vos principales responsabilités

- La personne de cette classe d'emploi effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie, récuré et cire, s'il y a lieu, les planchers, les tapis, les murs, les plafonds, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux, y compris des salles de toilette et des salles d'équipement sportif; elle prépare les locaux de classe et les salles de réunion; aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et jette les rebuts et lave les vitres; à l'extérieur elle ramasse et jette les feuilles mortes, vide les poubelles et enlève la neige des entrées, des trottoirs et des stationnements.
- Elle remplace les ampoules et les tubes fluorescents. L'hiver elle épand du sable sur les trottoirs et les stationnements et va pelleter la neige au besoin. Elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure.
- À l'occasion, elle peut seconder la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et les objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis.

- Dans l'accomplissement de ses fonctions, elle peut être appelée à déplacer du mobilier, à dresser et à démonter des abris d'hiver, à manutentionner, à transporter et à entreposer des marchandises et des matériaux.
- Sur une base quotidienne, elle opère les appareils requis, tels un monte-charge, une cireuse, une polisseuse, une laveuse, un aspirateur, une récurveuse, un appareil de dissolution et un chasse-neige domestique, tout en veillant au bon fonctionnement et à l'entretien prescrit de ces équipements.
- Au besoin, elle fait du gardiennage des lieux et veille sur les systèmes de sécurité électroniques selon les instructions préalables (alarme-incendie, surveillance des accès).
- Elle accomplit toute autre tâche connexe qui n'exige pas la compétence d'une personne ouvrière spécialisée.

» Exigences

- Intérêt pour le travail d'équipe et la collaboration
- Dextérité manuelle
- Capacité à travailler en hauteur et à manipuler des charges lourdes
- Autonomie
- Faire preuve de fiabilité
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Respecter les règles de santé et de sécurité au travail
- Être capable de lire et d'interpréter les fiches signalétiques
- Connaissance de base de la langue française parlée et écrite

» Atout

- Expérience en entretien ménager et sanitaire

» Conditions de travail

Faire partie de la communauté du Collège de Rosemont c'est bénéficier de...

- 4 semaines de vacances offertes après une année de service
- 7 journées maladie et 13 jours fériés
- Congés entre Noël et le jour de l'an (fermeture du Collège)
- Régime de retraite avantageux (RREGOP) et Régime d'assurances collectives
- Programme d'aide aux employés
- Programme volontaire de télétravail en mode hybride pour les postes admissibles
- Coopérative de solidarité santé et clinique-école d'acupuncture

C'est aussi intégrer un milieu soucieux de l'environnement et de l'écocitoyenneté

- Jardin collectif et différents comités pour s'impliquer dans la communauté
- Programme de compostage et programme de réduction des objets à usage unique
- Coop avec des produits écologiques réutilisables
- Pistes cyclables à proximité, stations de Bixi sur le terrain du Collège

» Pourquoi joindre l'équipe ?

- Pour joindre une équipe expérimentée ayant à cœur la réussite des élèves du milieu collégial
- Pour travailler dans un milieu chaleureux et stimulant, où tout le monde se connaît et où plus de 90 communautés culturelles se côtoient
- Pour intégrer un collège qui s'implique avec des partenaires et des citoyens du quartier

» Programme d'accès à l'égalité en emploi

Le Collège de Rosemont souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les Autochtones à présenter leur candidature.

» Envoyer votre candidature

Afin de participer à notre processus de sélection, vous devez déposer votre candidature au lien suivant :

[Mancœuvre \(remplacement\) \(P185\)](#)

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.